Monsieur Le commissaire enqueteur,

Suite à notre rencontre en mairie du 9 juin 2021, je me permets de vous écrire afin de vous apporter l’historique du zonage des terrains AB 50 AB 51 et AB54 sur la commune de Saint Martin du Vivier.

 En effet, ces terrains sont actuellement en Nl pouvant permettre l’agrandissement de mon activité, à savoir l’extension du golf. Or, une demande fut faite pour laisser les terrains en No mais ne pouvant plus accueillir une activité de loisir de plein air.

* Début 2015 : Présentation du projet d’aménagement d’un golf à la Mairie
* Début 2016 : Réunion métropole et Golf BG : extension possible ?
* Avril 2016 : Courrier officiel au président de la Métropole –afin que l’équipe foncière travaille sur le changement de zonage
* Été 2016 : Validation de la métropole à l’étude officielle l’extension
* Janvier 2017 : Demande officielle de changement Des PLU de BG et ST MARTIN
* 2017 : Commissaire enquêteur en mairie de Saint Martin du Vivier puis validation
* 26 JUILLET 2018 : Courrier officiel à la métropole pour l’acquisition des terrains AB54 AB50
* 17 DECEMBRE 2018 : Approbation en délibération du bureau métropolitain pour la vente des terrains à mon profit
* 2019 : Courrier de REFUS de préemption de la SAFER auprès de la Métropole

Quelle suite sur l’acquistion des terrains

* 2019 : Visite sur terrain avec Mme Samson pour l’entretien du bois et chemin acces ( droit de passage de la métropole sur les terrains Samson )
* 2019 : Visite avec le maire de Saint Martin du Vivier pour la gestion des eaux dans le secteur – à l’initiative de la métropole
* 2021 : exposition du projet d’extension du golf aux élus de la métropole sur l’aspect biodiversité, restauration de zone humide, non impact sur les axes de ruissellement, possibilité de renfort de retenues d’eau suite au développement du Parc de La Ronce en amont des bassins versants.
* Juin 2021 : nouveau changement de zonage proposé dans l’enquête publique pour un retour en arrière, sans beaucoup de motifs à la lecture du document d’urbanisme.

Je vous confirme, Mr le commissaire enquêteur, ma motivation pour l’extension du golf et donc je vous demande de maintenir le zonage actuel.

Je vous remercie de votre attention

Respectueusement

Romain Delaitre